Déclaration de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT

Un déni de démocratie révoltant

Le chef du gouvernement a annoncé samedi le recours à la procédure d'urgence qu'est l'article 49-3, bloquant ainsi tout processus démocratique à l'Assemblée nationale. Il n'y aura donc pas de vote par les députés de cette loi ! C'est une honte et révoltant à plus d'un titre.

- Cette réforme imposant un recul de l'âge de la retraite n'était pas dans le programme électoral d'Emmanuel Macron.
- 2/3 des citoyens sont toujours contre cette réforme et le camp des opposants n'a cessé de croître depuis le début des actions le 5 décembre.
- Il n'y a aucune urgence à toucher à notre système de retraite car il n'est absolument pas en faillite.

Alors pourquoi cette précipitation ?

- Le gouvernement, le président et son parti sont aux abois. Malgré tous les coups « tordus » qu'ils jouent depuis des mois les français ne sont pas dupes.
- Parce que dès cette semaine, l'Assemblée nationale devait débattre des articles concernant la valeur du point, de la pénibilité, des carrières longues… bref autant de questions qui bousculent le gouvernement et auxquelles il ne veut pas répondre.
- Des élections se profilent et, pensant que les français ont la mémoire courte, le gouvernement veut que ces lois révoltantes en soient le plus éloigné possible.
- Malgré tout ce qu'ils ont fait en matière de répression, la lutte se poursuit et elle est devenue multiforme et n'est donc pas prête de s'éteindre.

Mettre l'action revendicative au niveau de cette attaque !

La Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT appelle ses syndicats, ses syndiqués, les salariés, retraités, chômeurs de notre branche à organiser la riposte sans attendre. Pour cela, elle appelle à participer à la journée de mobilisation du 3 mars à l'initiative de l'intersyndicale.

Il y a nécessité d'ancrer dans toutes nos entreprises, dans tous nos territoires et villes, une action déterminée.

Nous appelons nos syndicats d'entreprises à organiser au plus tôt des rassemblements en débrayage et grève des salariés et avec eux à décider des moyens à mettre en œuvre pour peser sur l'économie du pays. Le temps n'est plus à l'attente ou à la délégation de l'action, chacune et chacun devant y prendre sa part, il en va de l'avenir de tous, parents, grands parents et enfants.

Montreuil, le 2 mars 2020

Coronavirus : le gouvernement sous couvert d'actions à mettre en œuvre pour sécuriser au mieux la population peut être tenté d'utiliser cette situation pour décourager, voire empêcher les actions revendicatives, les rassemblements, les manifestations.
Il serait d'autant plus révoltant qu'ils en arrivent là !

La proposition que nous faisons, si la situation devait empirer fortement et qu'il fallait mettre en place des mesures limitant les rassemblements, c'est que le gouvernement sursoit au processus législatif du vote de cette loi et qu'on en rediscute après.

LT/sb
Tel : 01.55.82.86.29
Fax: 01.55.82.86.55
E-mail: revendicatif@ftm-cgt.fr